Formation Maintien et Actualisation des Compétences de l'AP AP SMS

Animateur Prévention du dispositif HAPA
Option Sanitaire et Médico-Sociale

Conduire des projets de prévention des risques professionnels s'inscrivant dans la démarche de prévention de l'établissement.

Public

Animateur Prévention du domaine Sanitaire et Médico-Social

Pré-requis

Le certificat Animateur Prévention du dispositif HAPA – Attestation « Bases en prévention » ou équivalant

Durée

2 jours, 14 heures

Nombre de stagiaires

8 personnes maximum

Lieu

Alès
Montpellier
Toulouse

Contact

Valérie BRASSEUR
06 77 25 48 90
Valerie.brasseur@competencesdurables.fr

Compétences à réactualiser

1. Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise.
2. Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
3. Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

Le contenu

La démarche de prévention réactualisation

- Évolution des indicateurs de prévention et du niveau de maturité de prévention de sa structure
- Les acteurs de la prévention inclus dans la démarche de prévention
- Les leviers et les freins à la démarche de prévention de l'établissement

Le projet de prévention réactualisation

- Évolution des projets de prévention et de la note de cadrage
- L'animation des projets de prévention – les freins et les leviers - communication

Actions d'amélioration réactualisation en fonction des besoins en compétences des stagiaires (questionnaire pré-formation – Évaluation de la culture prévention, GPSST, réalisé en amont de la formation)

- L'analyse d'une situation de travail
- L'analyse d'un accident du travail
- Le plan d'action
- …

Individualisation de ces champs de compétences est possible en fonction des besoins

Méthodes et techniques pédagogiques

Les moyens pédagogiques utilisés sont des retours d'expériences, des mises en situations, des mises en application, des questionnements, une individualisation des apprentissages en fonction des besoins de chaque apprenant, selon des méthodes pédagogiques respectant les étapes d'acquisition des connaissances.

Évaluation

Les épreuves certificatives pour les domaines de compétence 2 et 3 seront réalisées par le formateur en charge de la formation sur base de travaux originaux pendant la formation. Un certificat AP sera délivré à l'issu de la formation pour 36 mois.

Le formateur

Le formateur est un professionnel issu des métiers du soins, il est certifié et habilité par le réseau d'Assurance Maladie et l'INRS pour dispenser cette formation.